

Bassin d'Arcachon

Gare du Teich : pas d'accès aux non-voyants

HANDICAP Au Teich, l'accessibilité aux trains des personnes malvoyantes et handicapées n'est pas « prioritaire » selon la SNCF. Aucun travaux de mise aux normes n'est prévu avant 2024

CLÉMENT GUERRE
arcachon@sudouest.fr

Les quais de la gare du Teich ont bien été goudronnés l'année dernière. En ce moment, l'extérieur de la station est même refait à neuf. Pourtant, les personnes malvoyantes et handicapées ne bénéficient d'aucune signalétique adaptée pour accéder aux trains.

La gare du Teich ne possède en effet « pas de bandes podotactiles au sol pour guider les non-voyants sur les quais », se plaint la municipalité. « Il n'y a pas non plus de balise sonore lorsqu'un déficient visuel souhaite traverser d'un quai à l'autre par les rails », ajoute un usager en colère. Mais la SNCF, n'a pas l'intention d'y remédier, malgré les réclamations répétées de la famille d'un jeune homme déficient visuel.

Inquiets pour la sécurité

« Mon fils malvoyant prend le train tous les matins en gare du Teich, pour se rendre au lycée », indique Muriel. Sans bandes podotactiles au sol, « mon fils ne peut pas sentir les rebords du quai avec sa canne et un accident est vite arrivé », s'inquiète la maman. Pire, pour traverser les quais « on compte sur la bonne volonté des gens dans la gare pour l'aider », regrette cette habitante du Teich.

Prévenue, la mairie du Teich indique avoir sollicité la mise aux normes plusieurs fois auprès de SNCF Réseaux mais « sans aucune réussite ». Cette année, « un passager



Malgré les alertes de la municipalité, les quais de la gare du Teich resteront inaccessibles aux non-voyants. PHOTO C. G

handicapé s'est même vu refuser l'accès au train », raconte Alexandre Debray, le directeur général des services de la ville.

« On commence à sortir les griffes », regrette Muriel qui a également réclamé en vain de l'aide de la SNCF.

Le Teich « pas prioritaire »

« Rien ne sera fait avant 2024, au moins », répond la SNCF. Toutefois l'entreprise publique est en conformité avec la législation. Certes la loi

de 2005 obligeait les lieux publics à être aux normes pour accueillir les personnes en situation de handicap. Mais considérant les énormes retards, l'obligation a été reportée à 2024.

Entre-temps, SNCF Réseau concentre les travaux de rénovation sur 24 gares de Nouvelle-Aquitaine (la région compte 330 dessertes). Contrairement au Teich, « ces gares doivent desservir plus de 1 000 passagers par jour pour être vues comme prioritaires auprès de la

SNCF », déplore William Jacquillard, élu à la Région. « SNCF Réseaux a pris 10 ans de retard et n'a malheureusement pas encore les moyens de mettre aux normes les plus petites gares comme Le Teich », explique-t-il.

En attendant, les personnes handicapées ou déficients visuels du Teich « doivent se rendre dans la gare équipée la plus proche de chez eux. À Gujan-Mestras ou à Facture-Biganos », précise SNCF Réseau. Une réponse fautive de mieux.